



Pour diffusion immédiate

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

DÉVOILEMENT DU RÉCIPiendaIRE DU PRIX D'EXCELLENCE JEAN-LOUIS-LEBEL

Edmonton, 12 mai 2016 – L'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) est heureuse d'annoncer que M^e Allan Damer sera le récipiendaire du prix d'excellence Jean-Louis-Lebel (www.ajefa.ca/prix-jean-louis-lebel) remis à un juriste qui a fait preuve d'un dévouement exceptionnel à l'avancement de la francophonie en Alberta.

Depuis son admission au Barreau en 1983, M^e Damer pratique le droit général dans les deux langues officielles dans la région d'Edmonton. Il a comparu devant toutes les cours de l'Alberta et a eu le plaisir de comparaître devant la Cour suprême du Canada en février 2015 alors qu'il représentait Pierre Boutet dans l'affaire Caron-Boutet.

M^e Damer est un des membres fondateurs de l'AJEFA et a siégé au premier conseil d'administration. Il est l'instigateur de la relance de l'AJEFA, qui a été inactive de 2001 à 2004, avec l'appui de l'ACFA et la Fédération nationale des juristes d'expression française de common law (FAJEF). Président de l'AJEFA de 2004 à 2006, M^e Damer a travaillé d'arrache-pied pour redonner de la crédibilité et de la visibilité à l'organisme. Il a aussi siégé au comité de direction (2004 à 2016) de la FAJEF, dont il a été le président de 2012 à 2016. Pendant son mandat à la présidence de la FAJEF, il a été le président du Centre canadien de formation juridique de 2012 à 2015, a siégé au conseil d'administration de la Fédération des communautés francophones et acadienne du Canada (FCFA) et a été membre du bureau de direction de la FCFA comme représentant des organismes nationaux.

M^e Allan Damer recevra le prix d'excellence Jean-Louis-Lebel lors du banquet annuel de l'AJEFA qui aura lieu le vendredi 10 juin à The Derrick Golf & Winter Club situé au 3500, 119 Street NW à Edmonton dès 18 h (cocktail). Nous accueillerons également Mme Yvette Finn, juge à la Cour provinciale du Nouveau-Brunswick, qui viendra nous parler de l'importance des programmes de formation en français et anglais juridique pour le personnel en salle d'audience afin d'augmenter l'accès à la justice dans les deux langues officielles. Les personnes désirant se joindre à nous lors de notre banquet annuel peuvent s'inscrire en ligne à <https://ajefa.wufoo.com/forms/w1j0urlr0z5plzk>.

– 30 –

La mission de l'AJEFA est de faciliter l'accès au public aux services juridiques en français et de promouvoir l'utilisation de la langue française dans l'administration de la justice en Alberta.

Source : Coralie Tremblay
Responsable du banquet
780 450-2443 poste 105
bureau@ajefa.ca

Merci à nos commanditaires OR!



ACFA



MGI | MARIO GLASS INC.

